



ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut Iluqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste :** Infirmière ou infirmier  
gestionnaire des cliniques  
**Ministère :** Santé

**Localité :** Iqaluit  
**Numéro de référence :** 10-01-235-  
171AS

**Type d'emploi :** Poste à durée  
indéterminée

**Salaire :** 107 718 \$ par année  
(37,5 heures/semaine)

**Indemnité de vie dans le Nord :** 15 016 \$ par  
année

**Statut syndical :** Poste non syndiqué

**Logement :** Aucun logement subventionné n'est offert  
pour ce poste

**Date de clôture :** Ce concours sera ouvert jusqu'à  
ce que le poste soit pourvu.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur des services cliniques, l'infirmière ou l'infirmier gestionnaire des cliniques, qui fait partie de l'équipe du personnel soignant, coordonne et gère tous les services cliniques et les services relatifs aux cliniques de médecins spécialistes de l'hôpital général Qikiqtani. En votre qualité d'infirmière ou d'infirmier gestionnaire des cliniques, il vous incombe de coordonner et de superviser toute la patientèle dirigée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire, ce que vous faites de façon rapide et efficace. Vos décisions et vos recommandations ont une incidence sur la façon dont les services sont offerts et sur le coût de la prestation de services.

Vous supervisez le personnel du Service des cliniques d'Iqaluit. Vous êtes également responsable de la coordination et de la prestation des services pédiatriques, des services de santé et de chirurgie, des services offerts par les cliniques de médecins spécialistes et des services de prise en charge de la patientèle dirigée à l'extérieur du territoire (Ottawa) pour la région de Baffin. Il vous incombe aussi de collaborer avec les autres professionnelles et professionnels de la santé pour que les services soient offerts efficacement et pour que les autres départements soient perturbés le moins possible.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières; cinq années d'expérience comme infirmière autorisée ou infirmier autorisé en soins de courte durée ou en soins infirmiers cliniques; et trois années d'expérience en gestion de personnel et de budgets dans un poste de portée et d'envergure comparables. Il est aussi essentiel que vous soyez inscrite ou inscrit à la Registered Nurses Association of Northwest Territories and Nunavut.

Vous devez également suivre et réussir, dans les six mois suivant votre entrée en service, les formations suivantes : le Programme de réanimation néonatale, le cours de Soins avancés en réanimation pédiatrique et le cours de Soins avancés en réanimation cardiorespiratoire. Ces certificats obligatoires doivent être renouvelés conformément aux lignes directrices applicables.

Un certificat en administration de la santé ou un cours équivalent en gestion de la santé constituent des atouts.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La capacité à communiquer dans plus d'une des langues officielles du Nunavut est un atout. Vous devez avoir une connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit.

---

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de présentation et votre curriculum vitae par courriel à l'adresse [nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca). Veuillez inclure le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et les candidats peuvent envoyer leur curriculum vitae dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.



ᐅᑎᑎᑦᑭᑦ ᐱᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut liuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Les infirmières permanentes et infirmiers permanents à temps plein ont droit à des primes au recrutement, soit 5 000 \$ à l'embauche, 5 000 \$ après 18 mois de service et 10 000 \$ après 30 mois de service. Les autres avantages offerts comprennent une indemnité pour services de première ligne de 9 000 \$ par an et une prime mensuelle de maintien en poste de 375 \$, pour un total de 4 500 \$ par année.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

---

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de présentation et votre curriculum vitae par courriel à l'adresse [nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca). Veuillez inclure le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et les candidats peuvent envoyer leur curriculum vitae dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.